

ARRÊTÉ N° 2025_161

DONNANT DÉLÉGATION À MME ALEXANDRINE GUEVENEUX, CONSEILLÈRE TECHNIQUE DU BUREAU DE LA GESTION DES CARRIÈRES ET DES RÉMUNÉRATIONS DES DIRECTIONS DU PÔLE SOLIDARITÉS (HORS DEF) DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'élection le 1^{er} juillet 2021 de M. Stéphane Troussel à la présidence du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ;

Vu l'arrêté du président du Conseil départemental n° 2021-775 du 17 novembre 2021 relatif aux ajustements d'organisation de la direction des ressources humaines ;

Sur proposition du directeur général des services du Département ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. - Délégation est donnée à Mme Alexandrine Gueveneux, conseillère technique du bureau de la gestion des carrières et des rémunérations des directions du pôle solidarités (hors DEF) de la direction des ressources humaines, à l'effet de signer en cas d'absence ou d'empêchement du chef du bureau de la gestion des carrières et des rémunérations des directions techniques et supports de la direction des ressources humaines, dans la limite de ses attributions :

I - En matière de gestion du personnel départemental dans son ensemble

a) l'ensemble des décisions et arrêtés de maladie, congés de maternité et paternité pour les agents de toutes catégories ,

c) les arrêtés de travail à temps partiel pour les agents de toutes catégories,

d) les arrêtés relatifs aux congés bonifiés des agents de toutes catégories,

e) les arrêtés d'avancement d'échelons pour les agents de toutes catégories.

ARTICLE 2. - Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Envoyé en préfecture le 20/05/2025

Reçu en préfecture le 20/05/2025

Publié le

ID : 093-229300082-20250519-2025_161-AR



ARTICLE 3. - Le directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Département.

Le président du Conseil départemental

Reçu pour notification
un exemplaire du présent arrêté
le

Alexandrine Gueveneux

Date d'affichage du présent acte,
le

Date de notification du présent acte,
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,
le